

Saint Martin le Vinoux

#Naturellement Chartreuse

DOSSIER

Plan Climat : des enjeux déterminants pour notre Métropole



15 octobre | CROSS

• Les enfants de l'école Robert Badinter ont participé à un cross devant un public énergétique !

22 octobre | CONCERT

• Dans le cadre des 10 jours de la Culture, le Naju Band a évolué sur la scène de la Maison des Moais devant la centaine de personnes réunies pour l'occasion.

23 octobre | RÉUNION PUBLIQUE

• Sylvain Laval et Virginie Lopez sont retournés pour la 3^{ème} fois à la rencontre des habitants du quartier de la Balme. Ils ont présenté la dernière version du projet de valorisation du parc, élaborée en tenant compte des préoccupations et recommandations évoquées.

25 et 26 octobre | STAGE FOYER ARTS ET LOISIRS

• Le Foyer Arts et Loisirs a proposé un stage de réalisation d'un tableau sur chevalet à 12 enfants et adolescents.

26 octobre | MOIS DE LA NUIT

• Dans le cadre du Mois de la Nuit, une cinquantaine de personnes ont profité des animations à la Casamaures : atelier photographies, balade nocturne et observation des étoiles.

27 octobre | VISITES

• Sylvain Laval et Anahide Mardirossian poursuivent leurs visites des entreprises et producteurs de la commune. Benjamin Laye, producteur de viande et Antoine Guillet-Revol, éleveur de poules pondeuses, ont ouvert les portes de leurs exploitations.

27 octobre | POMPIERS

• Les pompiers de Saint-Egrève, compétents sur la commune de Saint-Martin-le-Vinoux, ont reçu Sylvain Laval et Alexandra Couturier. Ils ont pu expliquer leur fonctionnement et rappeler l'importance de l'engagement volontaire.

28 octobre | SEMAINE DU GOÛT

• Cette semaine, les enfants du multiaccueil ont fêté le goût. Au programme : menus variés et visite du marché de l'Horloge où ils ont chacun pu choisir un fruit offert par « Da Costa Primeur ». Clément, de la fromagerie « le petit CHA », leur a également offert un plateau dégustation.

29 octobre | VACANCES D'AUTOMNE

• Une partie des grands inscrits à l'accueil de loisirs a profité d'un spectacle sur le thème d'Halloween.

9 novembre | RÉUNION PUBLIQUE

• Virginie Lopez et les services de la Métropole ont organisé une réunion publique d'information à la Maison des Moais pour répondre aux questions des habitants concernant la mise en place du tri des déchets alimentaires sur la commune.

10 novembre | ATELIER PARTICIPATIF

• Un atelier participatif a été mis en place dans la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville pour informer et recueillir les observations, avis et propositions des habitants sur le projet de transport par câble.

11 novembre | CÉRÉMONIE

• La commune a commémoré la paix et l'armistice de 1918 sur la place du Village, réunissant 200 personnes, dont les porte-drapeaux, les jeunes sapeurs-pompiers, la fanfare du FAL et 32 élèves de CM2, présents dans le cadre du passeport citoyen. Une cérémonie empreinte de gravité, permettant d'entretenir le nécessaire devoir de mémoire et de renforcer le lien intergénérationnel. Après la cérémonie officielle, le jeune Gabriel Selbmann a chanté a cappella, « We are the world ».



ÉDITO



Après une année 2020 bouleversée, l'année 2021 s'achève de manière plus nuancée. Une partie a été occupée par la suite des confinements et des nécessaires restrictions. Néanmoins, elle a également été synonyme de renaissance et d'espoir, avec l'arrivée des vaccins, la reprise des activités, le retour à une vie plus normale.

Nous souhaitons collectivement dépasser cette année difficile à tous points de vue. Nous sommes en train de réussir. La Ville s'est animée de nouveau et a accueilli et organisé de nombreux événements qui font la fierté de tous, comme le Critérium du Dauphiné en juin, la riche programmation culturelle de l'été et du dernier trimestre, ou le Mois de la Nuit à la Casamaures en octobre. Vous avez été nombreux à répondre présents pour en faire de véritables succès. Notre tissu associatif a également su se relever et rebondir, un grand bravo aux bénévoles et encadrants.

Les élus, en lien constant avec les services de la Ville, ont continué à travailler quotidiennement pour le développement de la commune. Avec la majorité municipale, nous sommes pleinement mobilisés pour l'avenir de la commune, que ce soit pour l'animer, pour y mener des projets d'aménagement comme celui du square Pierre Séward, l'embellissement du parc de la Balme ou encore dans la politique en faveur des jeunes, en créant le Conseil des Jeunes ou dans la politique de préservation des espaces naturels et de la végétation, notamment avec la commission extramunicipale « jardins partagés ». Toutes ces actions sont réfléchies et menées en concertation, que ce soit lors de réunions publiques ou d'appels à participations.

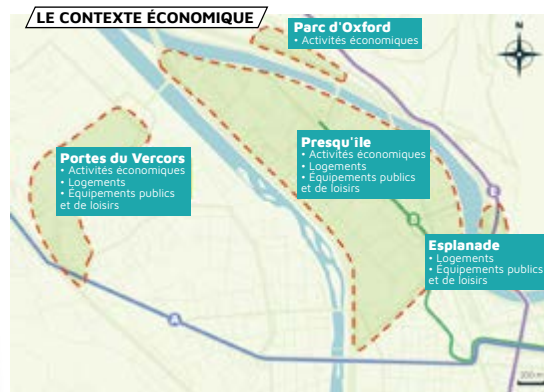
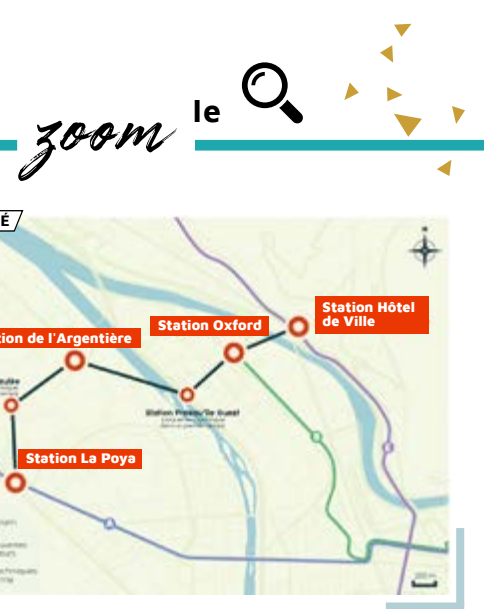
Le Plan Climat Air Energie Métropolitain 2020-2030 élaboré au niveau métropolitain a pour objectif de lutter contre le dérèglement climatique. Il est adapté à chaque commune et voté en Conseil municipal. Pour le décliner, nous avons travaillé sur des mesures concrètes, dont certaines étaient déjà présentes dans notre programme. Nous sommes déterminés à agir avec vous, en lien avec vos préoccupations quotidiennes, sans dogmatisme et avec le souci de justice sociale. Les sujets environnementaux sont l'affaire de tous, ils ne doivent pas être l'apanage de quelques-uns au détriment des autres. Ils doivent se construire sans laisser personne sur le bord de la route.

En cette période de fin d'année, des animations de Noël seront présentes sur nos marchés les 14 et 16 décembre et de nouvelles décorations ont été installées. La commune sera également attentive aux personnes isolées, fragiles ou dans la difficulté. Elle continuera à assumer son rôle de solidarité et de proximité.

Je vous souhaite de passer de belles fêtes, en famille et avec vos proches.

Tout cordialement,
Sylvain Laval

Maire de Saint-Martin-le-Vinoux



Projet de transport par câble

Pour compléter l'offre de transports en commun dans le nord-ouest de l'agglomération grenobloise, un projet de liaison par câble porté par le SMMAG est en concertation, pour une mise en service éventuelle fin 2024, début 2025. Elle reliera Saint-Martin-le-Vinoux à Fontaine La Poya en passant par Sassenage et la Presqu'île de Grenoble.

Le contexte

Le nord-ouest de l'agglomération grenobloise connaît actuellement de nombreuses transformations. Plusieurs grands projets d'aménagements sont ainsi en cours ou en préparation, tels que :

- la ZAC Portes du Vercors, sur les communes de Fontaine et de Sassenage ;
 - la ZAC Presqu'île, à Grenoble ;
 - le Parc Oxford, à Saint-Martin-le-Vinoux ;
 - le projet Esplanade, à Grenoble.
- Ces logements et locaux d'activité neufs vont attirer de nouveaux habitants et favoriser la création d'emplois d'ici 2030, engendrant mécaniquement une augmentation des besoins en matière de mobilité.

Une solution de transport en commun terrestre, dans ce secteur,

impliquerait des ouvrages de franchissement coûteux et complexes. Cette zone se caractérise par des obstacles naturels et artificiels qui créent des discontinuités dans le tissu urbain : les rivières Isère et Drac, les routes A480 et RN481, la voie ferrée...

Le câble : une solution pertinente

Les études de faisabilité le montrent : le transport par câble constitue la meilleure solution pour répondre aux besoins de mobilités présents et futurs du secteur nord-ouest de l'agglomération. Il présente de multiples qualités :

- aérien, donc non soumis aux obstacles au sol,
- fiable, car il circule en site propre intégral et ne connaît d'interruptions de service qu'en cas de vents très violents ;
- écologique, puisqu'il s'agit d'un mode de transport décarboné,
- économique, son coût au kilomètre étant inférieur à celui d'un tramway.

En outre, grâce à son tracé qui relie les lignes de tramway A, B et E et son intégration aux transports en commun, il contribuera à améliorer le maillage du réseau actuel (la liaison par câble sera exploitée

par la société M'Tag (ancienne-ment Semitag)).

Solution d'avenir, le transport par câble est aussi une opportunité pour la Ville et les Saint-Martiniers. Il facilitera les trajets domicile-travail des habitants et des travailleurs du secteur et permettra de réduire drastiquement les temps de trajet vers la rive gauche du Drac.

Une vue d'ensemble

Le projet s'inscrit dans une réflexion globale en vue de réorganiser les mobilités sur toute la partie nord-ouest de la Métropole. Dans cette optique, deux autres concertations sont actuellement en cours :

- Une première autour de la réalisation d'un micro-PDU, visant à préciser les actions du Plan de Déplacements Urbains (PDU) de la Métropole, spécifiquement au territoire Nord-Ouest ;
- Une deuxième autour de réaménagement du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de Fontaine La Poya, voué à fluidifier les déplacements dans la zone et les changements de modes de transport.



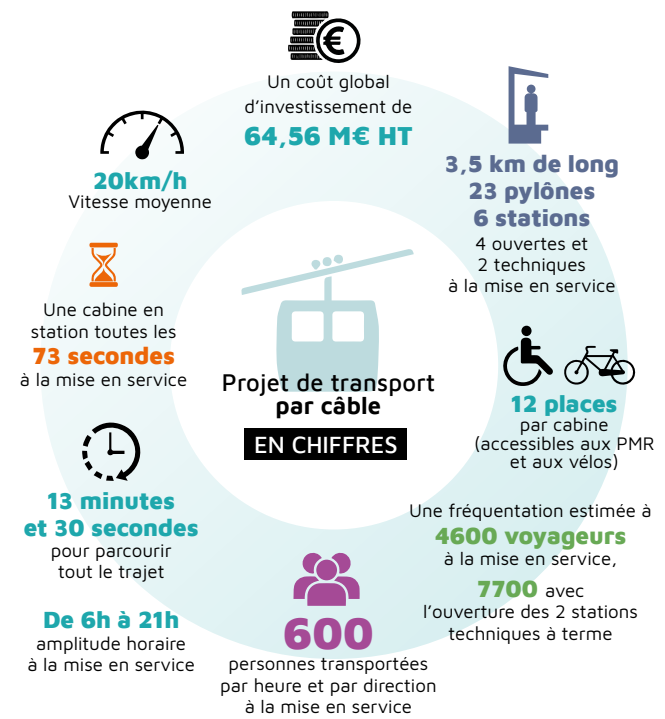
Sylvain Laval
Maire de Saint-Martin-le-Vinoux

« Ce projet permettra l'émergence d'un nouveau pôle de vie dans la commune, après l'Horloge et Néron.

Autour de commerces, des cabinets médicaux du Sitmar, à proximité du parc de l'étang, les habitants du secteur et les usagers profiteront d'un cadre de vie dynamique et agréable. Du stationnement relai et de quartier est actuellement étudié pour répondre aux besoins, notamment pour ceux qui descendent de Chartreuse. »

CALENDRIER

- 2014** Études préalables
- 2015** Concertation préalable
- 2020** Désignation du concepteur-réalisateur (groupement POMA - Groupe 6 - Egis)
Études et validation de l'avant-projet
- 2021** Études projet
Concertation sur l'aménagement des espaces publics, la configuration des cabines, et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme (1^{er} oct. - 1^{er} déc.)
- Printemps 2022** Enquête Publique
- Automne 2022 - 2024** Travaux
- Fin 2024 - début 2025** Mise en service



Le projet est pensé pour être évolutif. Ainsi, les deux stations techniques pourront être ouvertes au public en fonction du besoin de mobilité. Des cabines pourront être ajoutées, réduisant ainsi la fréquence à une cabine **toutes les 29 secondes et augmentant le débit jusqu'à 1500 personnes par heure et par direction.**

Plan Climat :

des enjeux déterminants pour notre Métropole

Le Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM) 2020-2030, détermine la feuille de route du territoire en matière de transition écologique et énergétique.

- Il décline au niveau local les orientations de lutte contre le changement climatique définies aux niveaux national et international ;
- Il fixe les objectifs du territoire notamment en matière d'amélioration de la qualité de l'air, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables ;
- Il définit un programme d'actions pour les atteindre.

La Ville de Saint-Martin-le-Vinoux est particulièrement impliquée pour atteindre ces objectifs, puisqu'elle signera pour la 3^{ème} fois ce Plan Climat, après les engagements de 2009 et 2016.



5 AXES

Pour réaliser ces objectifs ambitieux, des actions concrètes doivent être mises en place au niveau local. Ces actions sont regroupées dans **5 axes définis** au niveau métropolitain :

1. Adapter le territoire au dérèglement climatique ;
2. Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants atmosphériques du territoire ;
3. Valoriser les ressources du territoire pour réduire son empreinte carbone ;
4. Mobiliser les acteurs locaux ;
5. Renforcer l'exemplarité des acteurs publics.

La Ville a voté son PCAEM en Conseil municipal le 28 juin 2021. Elle s'engage donc à mettre en œuvre un certain nombre d'actions, en agissant dans des domaines bien spécifiques, d'ici à 2026.

Quatre d'entre-eux vous sont présentés dans ce dossier. Afin d'apporter une information claire et complète, les questions de mobilités, qualité de l'air et agriculture, alimentation, forêt seront présentées dans le journal municipal de janvier 2022.

QUELS SONT CES

nouveaux objectifs ?



Gaz à effet de serre :
- 50 %*



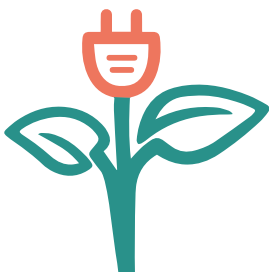
Consommation d'énergie :
- 40 %*

Qualité de l'air :

Atteindre les seuils définis par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en termes de concentration annuelle de particules fines, correspondant à une réduction de moitié du nombre de décès imputables à la qualité de l'air, et réduire les émissions d'oxydes d'azote **de 70 %**, **de particules fines de 60 %** et **de composés organiques volatils de 52 %***.

Produire davantage d'Énergie renouvelable et de récupération pour atteindre **30 % de la consommation d'énergie finale.**

* par rapport à 2005



ÉNERGIE

La baisse des consommations d'énergie constitue le principal levier pour réduire les émissions de GES. Tous les secteurs (habitat, industrie, tertiaire, transports) doivent être mobilisés en faveur d'une meilleure efficacité énergétique et d'une plus grande sobriété, car la meilleure énergie est d'abord celle que nous ne consommons pas inutilement.

La Ville agit !

La Ville a signé la Charte d'engagement Lumière, proposée par Grenoble-Alpes Métropole. Saint-Martin-le-Vinoux souhaite orienter sa politique d'éclairage public dans une perspective de développement durable, intégrant les enjeux de sobriété énergétique et de préservation de l'environnement et s'engage sur des baisses chiffrées, notamment de sa consommation d'énergie.

La Ville a mis en œuvre l'extinction nocturne sur les co-teaux depuis cet été et poursuit la modernisation de son parc d'éclairage pour un budget d'investissement de plus de 100 000 € en 2020.



Les locaux de l'accueil de loisirs ont été rénovés et agrandis avec du bois local (AOC Bois de Chartreuse). L'isolation intérieure a été totalement renouvelée et une chaudière à granulés à haute performance a été installée. La cour a été désimperméabilisée et végétalisée, notamment par l'installation d'espaces de jeux sur écorce, de carrés potagers et d'un mini verger.

La Ville a participé au « Mois de la nuit » en réalisant une extinction de l'éclairage public sur les espaces naturels et en organisant une soirée d'animations de sensibilisation à la pollution lumineuse, le 26 octobre à la Casamaures.

Et en 2022 ?

L'éclairage public modernisé par du LED permettra une réduction de la consommation énergétique mais aussi une modulation de l'intensité lumineuse la nuit sur la zone en plaine de la commune.

L'éducation à l'environnement et au développement durable dans les écoles et à l'accueil de loisirs seront promues : participation au défi des écoles à énergie positive, mise en place d'ateliers de sensibilisation (jardinage, potager, réduction des déchets, cuisine...), etc.

Les agents communaux sont sensibilisés aux bonnes pratiques pour la sobriété énergétique dans les écoles et les autres bâtiments communaux. Le projet de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville à l'horizon 2023 a pour objectif de réduire les déperditions énergétiques, les consommations et d'apporter du confort thermique. Pour cela, l'isolation va être renforcée, les surfaces vitrées seront réduites et mieux isolées. Des matériaux de qualité tels que du bois local seront privilégiés. Le système obsolète de chaudière sera remplacé par une pompe à chaleur permettant de se rafraîchir en été.

Et vous ?

De nombreuses aides existent pour la rénovation thermique des maisons individuelles et des copropriétés (extérieur et intérieur), le changement de chaudière...

AIDES : > MurMur, Prime Air Bois, Aide zéro fioul
> infoenergie38.org

Un petit geste simple permet de réduire vos consommations d'énergie : **éteindre les lumières** quand on ne se trouve pas dans la pièce, **baisser la température** pour la nuit ou la journée quand on est absent.



DÉCHETS

La gestion des déchets est un levier important de réduction de l'empreinte carbone du territoire. Jeter moins, trier plus, faire face !

La Ville agit !

Dans les cantines scolaires, les barquettes plastiques ont été remplacées par des bacs gastronomiques en inox.

Plusieurs fois par an, la Ville, en lien avec la Métropole, coordonne un système de prêt de deux broyeurs de déchets verts à tous les habitants.

Un composteur a été installé à l'école Robert Badinter.

Le matériel municipal remplacé est donné à des structures de réemploi (matériel informatique, y compris hors-service pour récupération des composants, mobilier de bureaux...).

La Ville utilise le **pack Eco événement** proposé par la Métropole et le Département (mise à disposition de vaisselle réutilisable, poubelles de tri événementielles...).

Le tri des déchets alimentaires (poubelles marron) est déployé. Des points info, notamment autour du compostage et de la lutte contre le gaspillage alimentaire sont organisés sur les marchés.

Et en 2022 ?

Une campagne de communication pour l'amélioration du tri des déchets en lien avec la Métropole sera lancée en début d'année.

Le tri alimentaire dans les cantines sera mis en place.

Un composteur sera installé à l'accueil de loisirs de Lachal et au cimetière du Village.



Des campagnes de sensibilisation au compostage pour les maisons individuelles seront progressivement réalisées.

Des écocupes seront achetées pour les manifestations communales (grands verres lavables consignés).

Et vous ?

Le tri des déchets alimentaires est désormais mis en place. Un bon moyen de participer à la valorisation des déchets !

N'hésitez pas à favoriser les dons, notamment lors des collectes de textiles.

Une opération « Ville propre » est organisée chaque année par les élus, dans le cadre du passeport citoyen. Elle est ouverte à tous : participez et ensemble, rendons notre commune plus propre !

Vous pouvez coller des stickers « stop pub » sur vos boîtes aux lettres.

Pour vos encombrants, rendez-vous dans vos déchetteries. N'hésitez pas à utiliser les broyeurs de végétaux mis à disposition par la Ville toutes les 6 semaines.

Dotez-vous de composteur ou lombricomposteur, ils sont proposés gratuitement par la Métropole. Programmez une visite dans le nouveau centre de tri des déchets Athanor.

+ D'INFOS 04 38 24 11 00
(réservation visite)

OUTILS :

- > mesdechets.lametro.fr
- > grenoblealpesmetropole.fr/271-je-cherche-une-decheterie.htm
- > stoppub.fr
- > Ateliers de compostage par Grenoble Alpes-Métropole
- > Ateliers éco-conso par l'ALEC


**ESPACES NATURELS / BIODIVERSITÉ
PATRIMOINE ARBORÉ**

En plus de leur rôle dans la lutte contre le dérèglement climatique, les espaces naturels et les espèces animales et végétales qui l'habitent sont des éléments essentiels de la qualité de vie et de l'attractivité du territoire. Leur préservation est un enjeu de bien-être et de santé, qui nécessite une action résolue de tous les acteurs.

La Ville agit !

Les services techniques de la Ville n'utilisent plus de produits phytosanitaires depuis 2015. Les essences plantées dans les espaces verts sont adaptées et diversifiées pour améliorer leur résilience au changement climatique : espèces résistantes à une augmentation des températures moyennes, à des périodes de stress hydrique, économes en eau, locales, peu allergènes, à feuilles caduques pour favoriser l'ensoleillement l'hiver... Une démarche de Trame noire a été mise en place avec pour objectif de préserver ou recréer un réseau écologique propice à la vie nocturne. Comment ? En recréant des couloirs dénués de tout éclairage public durant la nuit. La Métropole éteint la zone d'activités toutes les nuits et la Ville éteint l'éclairage public dans les espaces naturels depuis juillet 2021. Par ailleurs, des animations de sensibilisation sont organisées dans le cadre du Mois de la nuit. En lien avec la LPO, un écuroduc a été installé route de Clémencières. Petit cordage au-dessus de la route, il permet aux écureuils de traverser la route sans

se faire écraser.

Des nichoirs à oiseaux sont en cours d'installation dans les écoles. L'école du Néron est déjà équipée !

La Ville a adhéré à l'EIRAD pour lutter contre le moustique tigre, mais aussi à une plateforme pour le signalement de l'ambrosie et anticipe et traite les risques de prolifération d'espèces animales et végétales invasives.

Et en 2022 ?

Les études de désimpermeabilisation des cours des écoles du Néron et Robert Badinter ont été réalisées en 2021, les travaux suivront.

Des espaces à végétaliser sont identifiés : mur de l'immeuble Leclerc et à certains endroits de l'avenue Général Leclerc. La biodiversité du parc de la Balme sera, quant à elle, mise en valeur. Un verger partagé à la Balme et des jardins parta-

gés (dont le lieu sera discuté en commission extra-municipale) seront créés.

Et vous ?

Vous pouvez recenser les atteintes à l'environnement : pollutions, dégradations.

OUTIL : > sentinellesdelanature.fr

Pensez à adapter et diversifier les essences plantées dans les espaces verts pour améliorer leur résilience au changement climatique.

Renseignez-vous pour mettre en place des nichoirs ou hôtels à insectes. Vous pouvez construire des micro-mares pour favoriser la biodiversité. Vous devez entretenir les cours d'eau dans votre propriété. Anticipez et traitez les risques de prolifération d'espèces animales et végétales invasives (moustiques, ambrosie...).

OUTIL : > eid-rhonealpes.com

**EAU
ASSAINISSEMENT**


Le territoire métropolitain a la chance de bénéficier de ressources en eau d'une grande qualité. Il est fondamental de préserver cette ressource fragile.

Et vous ?

Faire un diagnostic gratuit de votre installation d'eau
Contact : 0 800 500 048

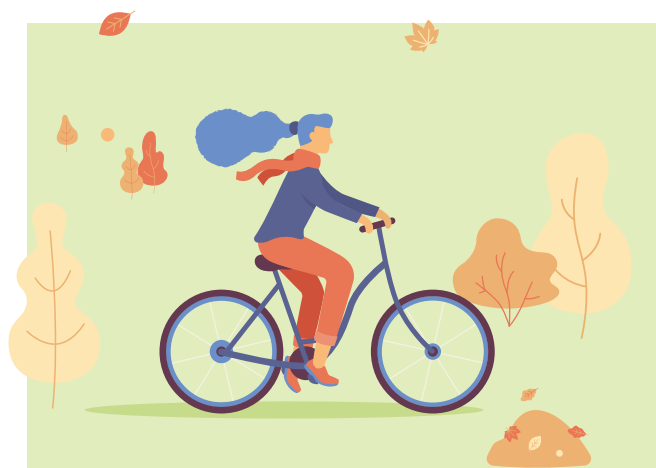
Estimer la consommation d'eau du foyer

OUTILS :

- > eauxdegrenoblealpes.fr
- > Visite de l'usine de traitement Aquapole

+ D'INFOS 0 800 500 048

> Des systèmes de récupération des eaux pluviales peuvent être utilisés.



AMICALE SPORTS ET LOISIRS : DES ACTIVITÉS VARIÉES AU PROGRAMME

L'association a organisé un séjour en camping à Challes-les-Eaux où les adhérents ont fêté la nouvelle saison dans une ambiance chaleureuse.

Chaque mardi, mercredi, vendredi, ses membres se retrouvent pour des jeux de cartes et de société, des randonnées pédestres ou des petites balades à vélo (vélo de type course, VTC ou à assistance électrique). Des journées découverte seront organisées dès janvier 2022 pour découvrir le sport-santé adapté et les différentes activités de loisirs proposées par l'association. Des excursions pour découvrir le patrimoine régional sont également prévues.

+ D'INFOS Gérard Savin au 06 07 81 67 73



RECENSEMENT CITOYEN

Tous les jeunes dès l'âge de 16 ans, de nationalité française, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Ils sont ensuite convoqués à une journée défense et citoyenneté (JDC).

Pièces à fournir :

- pièce nationale d'identité ;
- livret de famille des parents ;
- en cas de naturalisation, photocopie du décret.

Une attestation de recensement est remise lors du recensement citoyen.

ATTENTION : ce document est à conserver précieusement car aucun duplicata ne sera délivré.

+ D'INFOS

Service Solidarité et Affaires Générales au 04 76 85 14 50



FOOT EN SALLE : UNE BELLE RÉUSSITE

Depuis fin septembre, la Ville organise tous les mercredis, une nouvelle activité de foot en salle, à destination des 16-25 ans au gymnase Jeannie Longo.

16 jeunes ont répondu présents lors de la première session du 29 septembre. Depuis, 3 jeunes résidents de Sainte-Agnès ont rejoint l'équipe. Fragilisés par un handicap intellectuel, ils ont immédiatement été intégrés par les autres joueurs.

+ D'INFOS Service Solidarité et Affaires Générales
04 76 85 14 50



Baisse d'audition ?
Sourd ou malentendant ?



DE L'AIDE À DESTINATION DES SOURDS ET MALENTENDANTS

La Ville a missionné l'entreprise Acceo pour permettre aux sourds et malentendants d'accéder aux services municipaux.

Si vous êtes équipés d'une webcam, d'un micro et d'une connexion internet, ce service permet un accès simple et gratuit aux services d'opérateurs spécialisés en Transcription Instantanée de la Parole (TIP), en visio-interprétation Langue des Signes Française (LSF) ou en visio-codage Langue française Parlée Complétée (LPC).

+ D'INFOS www.saint-martin-le-vinoux.fr/3899-infos-pratiques.htm

Vous pouvez également être mis en relation avec certains services de la Métropole en LSF ou par la méthode de la transcription en temps réel de la parole (TTRP) via la plateforme Acceo. Ce dispositif concerne le service voirie/déchets, la régie des eaux, le standard et l'accueil de la Métropole et la patinoire Pôle Sud. Il est ouvert de 9h à 17h30 du lundi au vendredi.

+ D'INFOS www.grenoblealpesmetropole.fr/1201-contactez-la-metropole-en-langue-des-signes.htm

L'APE BADINTER SE RÉINVENTE

Une nouvelle équipe a pris la tête de l'Association de Parents d'Elèves du groupe scolaire Robert Badinter lors de l'Assemblée Générale du 20 septembre dernier. Depuis, un site internet a été créé dans le but de faciliter les échanges avec les parents.

Un concours en partenariat avec l'école élémentaire a permis de définir le logo de l'association. Les parents ont été conquis par les créations des enfants et ils ont voté massivement. Equipe pédagogique, enfants et parents sont à féliciter pour leur implication dans ce challenge. Voici les projets de l'association qui vont rythmer cette année scolaire :

- création d'un livre de recettes cosmopolites,
- développement des partenariats avec les commerçants de la place de l'Horloge (permanent et marché),
- renouvellement de la kermesse de fin d'année.



L'association tient également à remercier les parents pour leur participation à la première vente de gâteaux qui s'est déroulée la veille des vacances d'automne. Ce fut d'ailleurs un véritable succès.

+ D'INFOS apecbadinter@gmail.com
ou <https://apecbadinter.wixsite.com/site>

ANIMATIONS À LA CHAPELLE DE NARBONNE

L'association de la Chapelle de la Nativité propose les dimanches 12 et 19 décembre de 15h à 16h un voyage au pays de Marcel Pagnol avec l'exposition de crèche provençale. À 16h30, des contes et chants de Noël seront interprétés par les membres de l'association.

Tarifs : 10 € pour les adhérents, 13 € pour les non-adhérents, 5 € par enfant de + de 8 ans, gratuit pour le 3^{ème} enfant et plus.

+ D'INFOS chapnarbonne@gmail.com (réservation)





DES LIVRES POUR DÉCOUVRIR LA CASAMAURES

Une collection de 3 livres est disponible pour découvrir la mémoire du monument historique La Casamaures, cette création architecturale du XIX^e siècle, véritable dentelle de « ciment moulé », fabriquée avec le calcaire extrait des galeries situées sous le mont Jalla. Les archives retracent son style néo-mauresque qui inspire le roman historique « Le Palais Oriental » de Joseph Jullien dit Cochard.

Deux autres livres ont été édités pendant les confinements par les bénévoles de l'association. Ils sont en vente au bureau de tabac de l'Horloge (61 avenue Général Leclerc). Vous pouvez également les découvrir chaque premier samedi du mois à la Casamaures où des rencontres et des dédicaces sont organisées avec les auteurs.

+ D'INFOS casamaures.org

DÉCOUVREZ LE DISPOSITIF « LOUEZ + FACILE »



Vous possédez un logement à louer ? Le dispositif « Louez plus facile » permet de lutter contre le mal-logement en proposant votre bien à un ménage aux revenus modestes, en contrepartie de primes de la Métropole et de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et d'une déduction fiscale de 85 % sur vos revenus locatifs. L'association Un Toit Pour Tous, grâce à son agence immobilière à vocation sociale « Territoires », met en location les logements et assure une gestion locative sociale adaptée aux besoins des locataires.

+ D'INFOS 0 800 71 08 70 (n° vert), untoitpourtous.org

DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont accessibles en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Au 1^{er} janvier 2022, la SVE s'appliquera également aux demandes d'autorisation d'urbanisme, avec l'obligation pour toutes les communes d'être en capacité de recevoir les permis de construire sous forme dématérialisée. Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture des guichets : faites des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps ! Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée.



+ D'INFOS www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1986

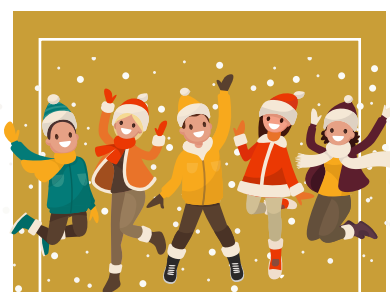
NOUVEAU !

UNE COLONNE D'INFORMATIONS POUR VOS ACTUALITÉS CULTURELLES



Vous l'avez forcément aperçue en emmenant vos enfants à l'école ou en allant au travail ! Installée par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG), une colonne « Morris » a été installée à côté de la Maison des Moais. Vous y retrouverez l'actualité culturelle de la Ville de chaque mois.

La programmation culturelle de Saint-Martin-le-Vinoux n'aura plus de secrets pour vous !



BIENTÔT NOËL À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les vacances de Noël auront lieu du **lundi 20 au jeudi 30 décembre**.

Les inscriptions sont possibles **jusqu'au jeudi 9 décembre**.

À NOTER

L'Accueil de loisirs sera fermé les vendredis 24 et 31 décembre.



EXPOSITION « STREET ART »

Une exposition collective « Street Art » se déroule à l'Hôtel de Ville jusqu'au **vendredi 7 janvier 2022**.

Elle vise à mettre en valeur les esthétiques contemporaines en offrant aux Saint-Martiniers la possibilité de rencontrer celles et ceux qui les créent.

Voici les artistes participant :

Snek snek-art.com
 PF JUIN [@ pf_juin](https://www.instagram.com/pf_juin)
 Audrey Roujou [@ ovnrisme](https://www.instagram.com/ovnrisme)
 Marc Laugeois [@ iandeyephoto](https://www.instagram.com/iandeyephoto)

COLLECTE DE PRODUITS D'HYGIÈNE

Une collecte de produits d'hygiène est organisée par les CM2 des trois groupes scolaires de la commune dans le cadre du Passeport citoyen.

Le **mercredi 5 janvier, de 15h à 18h**, rendez-vous salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville pour déposer **shampooing, gel douche, serviettes hygiéniques, dentifrice, déodorants...** Les CM2 les rassembleront ensuite et les apporteront à la distribution alimentaire hebdomadaire de la Banque Alimentaire (place Pasteur). Vous ne serez pas disponibles le 5 janvier ? **Déposez les produits les 3 et 4 janvier à l'accueil de la mairie de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.**

+ D'INFOS Service Solidarité et Affaires Générales au 04 76 85 14 50.

TRI DES DÉCHETS : RAPPEL DES JOURS DE COLLECTE

Le journal de novembre vous a présenté une nouveauté en matière de tri : le tri des déchets alimentaires est arrivé dans la commune ! Vous êtes perdu ? Voici un récapitulatif des jours de collecte à Saint-Martin-le-Vinoux :



SECTEUR D'HABITATIONS :

- Poubelle grise : mardi et vendredi
- Poubelle verte « Je trie » : lundi et jeudi
- Poubelle marron « tri alimentaire » : vendredi

SECTEUR D'ACTIVITÉS, RUE DE BROTTRODE :

- Poubelles grises (ordures ménagères) et bleue (papiers) : mercredi

Conformément au règlement intercommunal de la collecte des déchets, les bacs vidés de leurs déchets doivent être rentrés dans les parties privatives au plus tôt après le passage des camions de collecte, afin de libérer l'espace public.

Tout au long de l'année, renouvelez vos matériels pour le tri des déchets alimentaires :

- Seaux et sacs poubelle disponibles en libre-service à l'Hôtel de Ville
- Sacs poubelle disponibles en libre-service à la boulangerie Le Fournil Saint-Martin, aux pharmacies de l'Horloge et du Néron

+ D'INFOS www.grenoblealpesmetropole.fr/263-jours-de-collecte.htm





Concours, dégustations, balades, artisanat,
il y en a pour tous les goûts !

EN DÉCEMBRE, VOS MARCHÉS

s'illuminent !

Les 14 et 16 décembre

des animations sont prévues
pour illuminer vos marchés !

D'autres surprises
vous attendent :
rendez-vous les
14 et 16 décembre
pour les découvrir !

ANIMATIONS SUR PLACE

Vos marchés s'enrichissent de différents stands le temps d'un marché de Noël. Vous pourrez ainsi emmener votre enfant à dos d'âne avec Anne Gerber, du « Pas de l'âne » (prix libre) ou à dos de poney avec La Cavalerie d'Erika (payant). Un stand de vin chaud / chocolat chaud sera installé pour régaler vos papilles et réchauffer les corps et les cœurs !

Des artisans seront présents pour vous faire découvrir leurs créations en tout genre. Les associations de parents d'élèves des écoles de la Ville vous feront également déguster leurs douceurs.

Les élus du Conseil municipal seront présents tout au long des animations. Ils seront ravis de vous présenter quelques-uns des grands projets de la commune.

CONCOURS DE DESSINS de Noël

Seul ou avec tes amis et ta famille, réalise ton plus beau dessin de Noël. Pour participer au concours et gagner un des nombreux lots, ton dessin devra tenir dans un format A4 et être relatif au thème « Le Père Noël dans tous ses états ». Au dos de ta création, inscris ton nom et ton prénom, ton âge et le numéro de téléphone d'un de tes parents.

Tu peux ensuite déposer ton dessin dans l'urne qui se trouvera sur les marchés !

Infos pratiques :

mardi 14 décembre
16h à 19h | place du Village

jeudi 16 décembre
15h30 à 19h | place de l'Horloge

Vos marchés continuent
pendant les fêtes !

Retrouvez le point de vente
Village tous les mardis et
le marché de l'Horloge tous les jeudis,
aux horaires habituels.

+ D'INFOS smlv.fr rubrique « À venir »



ÇA SE PASSE À LA MAISON DES MOAÏS !



THÉÂTRE ROMÉO ET JULIETTE EN CACHETTE

VENREDI 10 DÉCEMBRE - 20H

La plus grande histoire d'amour de tous les temps, revue et corrigée de façon ludique et clownesque par 3 comédiens qui incarnent 15 personnages !

Juliette Capulet a 14 ans, elle est promise en mariage par son père au Comte Paris mais elle rencontre Roméo Montaigu. Ils tombent amoureux l'un de l'autre. Une idylle entre ces deux familles rivales est totalement impossible.

Vraiment ? Juliette et son Roméo, avec l'aide précieuse de Frère Laurent, vont tout faire pour arriver à leur fin...

Tarifs : 6€ (enfant*) | 7€ (réduit*) | 10€ (plein tarif*)

+ D'INFOS & réservations sur smlv.fr/placesdespectacle

THÉÂTRE D'IMPROVISATION

VENREDI 17 DÉCEMBRE - 20H

Suite du championnat nano-matches avec la Ligue d'Impro 38. Découvrez deux comédiens qui s'affrontent avec pour seules armes leur créativité et leur fantaisie.

Tarifs : 8€ (réduit*) | 13€ (plein tarif*)

+ D'INFOS improvisation.fr ou contact@improvisation.fr



* tarif enfant : moins de 12 ans / tarif réduit (justificatif) : moins de 21 ans, étudiants de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, personnes handicapées / plein tarif : plus de 21 ans

TRIBUNES POLITIQUES



MAJORITÉ MUNICIPALE Saint-Martin-le-Vinoux à cœur

Cette année a été particulièrement dense pour le sport : Ville départ d'une étape du Critérium du Dauphiné ; lancement de l'activité foot en salle pour les jeunes (18-25) de la commune et ouverture de la piscine intercommunale du Néron. Après deux années de crise sanitaire ayant rendu difficile voire impossible la pratique des sports, cette nouvelle saison semble annoncer un retour à une normalité relative.

La natation, première activité sportive de la commune en nombre de licenciés, a pu repartir avec un nouveau bureau, et découvrir ce nouvel équipement intercommunal.

Le sport est un des moteurs du vivre ensemble ; créateur de valeurs et de cohésion, au-delà ses effets positifs pour la santé, il est primordial pour notre société. Nos grands champions ont commencé dans des associations ou des clubs amateurs comme les nôtres, ne l'oublions pas.

A l'image de notre société, le sport ne fait pas exception et subit des contraintes, réglementations, difficultés à trouver des bénévoles, moyens financiers. La commune est présente pour aider, soutenir et accompagner les associations, les encadrants, les sportifs.



MINORITÉ MUNICIPALE Saint-Martin-le-Vinoux citoyenne écologique et solidaire

Tri spécifique des déchets : jouons le jeu
La Métropole met en place sur la commune le tri à la source des bio déchets sur la commune à partir du 26 novembre, le but étant de réduire le volume des ordures ménagères en mettant en place la collecte de ces déchets via une nouvelle poubelle marron. Les meilleurs déchets sont d'abord ceux que l'on ne produit pas sinon il faut essayer de les transformer et de les valoriser, c'est le sens de la démarche qu'il va falloir s'approprier. N'oublions pas que des composteurs peuvent être aussi utilisés en maisons individuelles ce qui évitera en plus le transport des déchets. Mais en amont de ce tri face au gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires, il serait bien aussi d'envisager des actions éducatives auprès des enfants.

EN DÉCEMBRE, VOS MARCHÉS *s'illuminent!*

Les 14 et 16 décembre

Mardi 14 décembre
16h - 19h | place du Village

Jeudi 16 décembre
15h30 - 19h | place de l'Horloge



L'AGENDA

Vendredi 10 décembre
Théâtre « Roméo et Juliette
en cachette »
20h | Maison des Moais

Samedi 11 décembre
Concert de Noël du FAL
20h | Maison des Moais

Dimanches 12 et 19 décembre
Exposition de crèche provençale
accompagnée de contes
et chants de Noël
15h | Chapelle de Narbonne

Lundi 13 décembre
Conseil municipal
19h | Hôtel de Ville
et en direct sur Facebook

Mardi 14 décembre
Animations de Noël
16h-19h | place du Village

Jeudi 16 décembre
Animations de Noël
15h30-19h | place de l'Horloge

Vendredi 17 décembre
Championnat de nano-matches
de théâtre d'improvisation
20h | Maison des Moais

Mercredi 5 janvier
Collecte de produits d'hygiène
15h-18h | Hôtel de Ville
salle du conseil municipal

Concours de dessins, dégustations,
balades, artisanat..
Et bien d'autres surprises !

Venez nombreux

PHARMACIES DE GARDE

Pour les gardes du soir :
servigardes.fr

11 & 12 décembre
Fontanil - 04 76 75 51 48
1 allée Charles Baudelaire
au Fontanil-Cornillon

18 & 19 décembre
Prédieu - 04 76 75 31 67
48D, route de Grenoble à Saint-Égrève

25 & 26 décembre
Barnave - 04 76 75 43 42
42 rue Saint Robert à Saint-Égrève

1 & 2 janvier
La Pinéa - 04 76 75 43 33
Ctr. commercial La Pinéa à Saint-Égrève

8 & 9 janvier
Nouvelle - 04 76 75 49 33
121C, avenue Général Leclerc
à Saint-Martin-le-Vinoux



+ www.smlv.fr

Toutes vos démarches
en ligne !

**🕒 horaires d'ouverture
de la mairie :**
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h

☎ téléphone : 04 76 85 14 50

✉ courriel : mairie@smlv.fr

f @Ville.de.SaintMartinleVinoux

📷 smlv_naturellement_chartreuse